



Par la direction de :

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE POUR LA PERFORMANCE INDUSTRIELLE ET LA MAINTENANCE AÉRONAUTIQUE

Académie : Bordeaux

A la demande de la CTI
Campagne 2021

DONNÉES RECUEILLIES ET PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR (CTI) EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (EEES)

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle évalue se conforment aux standards européens adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005 ; Erevan, 2015), *Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area (ESG)*. Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les écoles et établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque école d'ingénieurs de renseigner, une fois par an, les données de ce formulaire en vue de leur transmission à la CTI et de leur publication sur [le site Internet de la CTI](#) et de l'école.

Ces données engagent la responsabilité du Directeur/de la Directrice de l'école qui a signé une charte prévue à cet effet au moment de la saisie

Dans l'ensemble de cette fiche, on se focalise sur les apprenants inscrits en **cycle ingénieur** (3 années de bac + 3 à bac + 5). Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres niveaux ou diplômes dérogent à cette règle.

ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2019-2020**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2020-2021**
- Mesures sur les inscrits : inscrits au titre de l'année universitaire **2020-2021**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2020** ou année universitaire **2019-2020**

I. ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔME(S) D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'école	Ecole nationale supérieure pour la performance industrielle et la maintenance aéronautique
I.2	Nom de marque	
I.3	Nom / Sigle / Appellation	ENSPIMA
I.4	Date de création de l'école actuelle	01/09/2019
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) école(s) dont est issue l'école actuelle	
I.6	Statut juridique	
I.7	Adresse du siège de l'école	Zone aéroportuaire 24 rue Marcel Issartier 33700 MERIGNAC
I.8	Nom de l'établissement	Institut Polytechnique de Bordeaux
I.9	Adresse du siège de l'établissement	Avenue des facultés CS 60099 33405 TALENCE
I.10	Nom du directeur / de la directrice	Loïc Lavigne
I.11	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'école	05 33 51 42 72
I.12	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'école	direction@enspima.fr
I.13	Site internet de l'école	https://enspima.bordeaux-inp.fr
I.14	Ministère(s) de tutelle(s)	Enseignement supérieur
I.14.b	Communauté(s) d'appartenance (COMUEs, Etablissements Publics Expérimentaux (EPE) ou autres types de regroupements)	
I.14.c	Réseau(x) d'appartenance de l'école	
I.15	Ecole publique ou privée	Public

I.16.a	Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation de niveau bac à bac +6 de l'école (prépas, cycle ingénieur, masters, mastères spécialisés, bachelors, doubles diplômes...), hors doctorat		Nombre total	Dont doubles diplômes au sein de la même école (ex : diplôme d'ingénieur et master)
		Hommes	37	
		Femmes	11	
		Total	48	

I.16.b.1 Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation **conduisant au titre d'ingénieur et d'ingénieur de spécialisation**

	Nombre d'apprenants ingénieurs			Nombre d'apprenants ingénieurs de spécialisation		
	Formatio initiale sous statut étudiant	Formatio initiale sous statut d'appren	Formatio continue	Formatio initiale sous statut étudiant	Formatio initiale sous statut d'appren	Formation continue
Hommes	37		2			
Femmes	11					
Total	48		2			

I.16.b.2 Nombre total d'apprenants en contrats de professionnalisation parmi ceux comptabilisés en I.16.b.1

I.16.b.3 Nombre de dossiers en cours de VAE parmi les apprenants comptabilisés en I.16.b.1 **2**

Nombre d'enseignants statutaires sans mission de recherche (personnes physiques) intervenant dans le suivi des activités de formation en cycle ingénieur et dont :

- l'employeur principal est l'école ou l'Etablissement;
- et effectuant au moins le quart de leur service statutaire dans l'école.

I.17.a Les activités à prendre en compte correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des apprenants. Ne pas intégrer le temps de préparation des enseignements.
(N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.)

I.17.b Nombre d'"**équivalents temps plein**" parmi les enseignants statutaires comptabilisés en 17.a.

Nombre d'enseignants chercheurs **ayant une mission d'enseignement et de recherche en cycle ingénieur** dont :

- l'employeur principal est l'école ou l'établissement
- et effectuant au moins un quart temps d'enseignant-chercheur selon la réglementation en vigueur dans leur établissement.

I.18.a Les activités à comptabiliser correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des apprenants. Ne pas intégrer le temps de préparation des enseignements. (N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.)

I.18.b Nombre d'"**équivalents temps plein**" dans l'enseignement et le suivi des activités de formation par des parmi les enseignants-chercheurs comptabilisés en 1.18.a.

I.19	Nombre total d'intervenants extérieurs à l'école et provenant du monde socio-économique (hors recherche) qui ont une activité de pédagogie active au service des élèves en cycle ingénieur.	< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
		2	12	1

I.20	Nombre total d' intervenants extérieurs à l'école travaillant dans un organisme de recherche (non comptés en I.19) qui ont une activité de pédagogie active au service des service des élèves en cycle ingénieur.	< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
		7	18	3

I.21 Nombre de titulaires d'un doctorat parmi le corps enseignant (items I.17 à I.20) **12**

II. INFORMATIONS SUR LES FORMATIONS D'INGÉNIEUR ACCRÉDITÉES DE L'ÉCOLE

II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2020-2021

Mesures sur les données administratives : année civile 2020 ou année universitaire 2019-2020

II.1-D1 - Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure pour la performance industrielle et la maintenance aéronautique de l'Institut polytechnique de Bordeaux

II.1-D1-1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure pour la performance industrielle et la maintenance aéronautique de l'Institut polytechnique de Bordeaux
II.1-D1-2	Domaine de rattachement du diplôme	Aerospace, Aeronautical Engineering
II.1-D1-3	Intitulé de ce diplôme en anglais	Engineering Master Degree Engineering
II.1-D1-4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur (Mots clés)	Aéronautique , Défense , Maintenance Aéronautique , Maintient en condition opérationnelle , Spatial , Mécanique et structure , Avionique , Performance Industrielle , Maintenance prédictive ,
II.1-D1-5	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35381/
II.1-D1-6	Accréditations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	ISO 9001

Formation initiale sous statut d'étudiant

II.1-D1-7	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant				
II.1-D1-8	Durée accréditation CTI	2 an(s) (Restreinte)				
II.1-D1-9	Dernière rentrée universitaire accréditée	2022				
II.1-D1-10	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	Zone aéroportuaire 24 rue Marcel Issartier 33700 MERIGNAC				
II.1-D1-11.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	<table border="1"><tr><td>Nom du(des) test(s)</td><td>TOEIC</td></tr><tr><td>Niveau requis</td><td>785</td></tr></table>	Nom du(des) test(s)	TOEIC	Niveau requis	785
Nom du(des) test(s)	TOEIC					
Niveau requis	785					
II.1-D1-11.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère					
II.1-D1-12	Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée					

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1-D1-13.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par apprenant	1075	287	90	
		Crédits ECTS attribués	116	26	8	

II.1-D1-13.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro et hors apprentis)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant	40
		Crédits ECTS attribués	30

II.1-D1-14.a	Montant maximum annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)	601
--------------	---	-----

II.1-D1-14.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)	
--------------	---	--

II.1-D1-15	Formation labellisée EUR-ACE®	Non
------------	-------------------------------	-----

II.1-D1-16	Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	<p>Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)</p> <p>Utilisation de moodle pour tous les cours, insertion de qcm en ligne pour entraînement et évaluation. Projet de digitalisation du hangar du futur dans l'école. Intégration d'un module de réalité virtuelle et augmentée appliqué à la maintenance.</p> <p>Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)</p> <p>Apprentissage par projet dans de nombreuses matières, projets de fin d'études sur les deux spécialisations de l'école (Mécanique et avionique). Projet Drone. Classe inversée pour les enseignements d'Automatique.</p>
------------	---	--

Formation continue

II.1-D1-17	Voie et partenariat	Formation continue
------------	---------------------	--------------------

II.1-D1-18	Durée accréditation CTI	2 an(s) (Restreinte)
------------	-------------------------	----------------------

II.1-D1-19	Dernière rentrée universitaire accréditée	2022
------------	---	------

II.1-D1-20	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	Zone aéroportuaire 24 rue Marcel Issartier 33700 MERIGNAC
------------	--	--

II.1-D1-21.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Nom du(des) test(s)</td> <td>TOEIC</td> </tr> <tr> <td>Niveau requis</td> <td>785</td> </tr> </tbody> </table>	Nom du(des) test(s)	TOEIC	Niveau requis	785
Nom du(des) test(s)	TOEIC					
Niveau requis	785					

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1-D1-22.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par apprenant	1075	287	90	
		Crédits ECTS attribués	116	26	8	

II.1-D1-22.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro et hors apprentis)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant	40
		Crédits ECTS attribués	30

II.1-D1-23.a	Montant maximum annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)	601
--------------	---	-----

II.1-D1-23.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)	
--------------	---	--

II.1-D1-24	Formation labellisée EUR-ACE®	Non
------------	-------------------------------	-----

II.1-D1-25	Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	<p>Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)</p> <p>Utilisation de moodle pour tous les cours, insertion de qcm en ligne pour entraînement et évaluation. Projet de digitalisation du hangar du futur dans l'école. Intégration d'un module de réalité virtuelle et augmentée appliqué à la maintenance.</p> <p>Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)</p> <p>Apprentissage par projet dans de nombreuses matières, projets de fin d'études sur les deux spécialisations de l'école (Mécanique et avionique). Projet Drone. Classe inversée pour les enseignements d'Automatique.</p>
------------	---	--

II.2. NOMBRE DE DIPLÔMES D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS

II.2-D1 - Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure pour la performance industrielle et la maintenance aéronautique de l'Institut polytechnique de Bordeaux

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure pour la performance industrielle et la maintenance aéronautique de l'Institut polytechnique de Bordeaux - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total
II.2-D1-1	Statut étudiant	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)		
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)		
		Dont contrat de professionnalisation (2)		
		VAE (3)		
		Total		
	Dont étrangers (4)			

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure pour la performance industrielle et la maintenance aéronautique de l'Institut polytechnique de Bordeaux - Formation continue		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total
II.2-D1-2	Stagiaire formation continue	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)		
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)		
		VAE (3)		
		Total		
	Dont étrangers (4)			

(1) Le diplôme d'ingénieur de spécialisation est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus.

(2) Précision concernant les contrats de professionnalisation.

Les apprenants ayant démarré leur formation sous statut étudiant et qui effectuent leur cinquième année sous le régime de l'alternance en contrat de professionnalisation doivent toujours être comptabilisés parmi les apprenants sous statut étudiant.

(3) Validation des Acquis de l'Expérience.

(4) La notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à renseigner dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

II.2.3 Le cas échéant, nombre d'IDPE

III. IMPLICATION DES PERSONNELS DE L'ÉCOLE DANS DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Précisions relatives aux questions III.1, III.2, III.3 et III.5 :

On cherchera ici à mesurer le potentiel recherche de l'école qui est un élément important pour apprécier l'ancrage de l'école avec la recherche et le lien entre recherche et enseignement. C'est bien le périmètre de l'école en tant que tel qui est à prendre en compte et non celui des unités de recherche, souvent partagées, dans lesquelles celle-ci est partie prenante.

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les doctorants : inscrits au titre de l'année universitaire 2020-2021

Mesures sur les données administratives : année civile 2020 ou année universitaire 2019-2020

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs permanents dépendant de l'école et en activité au sens de l'évaluation de la recherche par le Hcéres.	2
III.2	Nombre d'HDR parmi le corps enseignant répertorié dans l'item III.1.	1
III.3	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'école	1
III.4	Nombre de doctorants en cotutelle avec un établissement étranger	
III.5	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'école soutenues lors de la dernière année civile	
III.6	Nombre d'unités de recherche évaluées par le Hcéres dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'école sont inscrits	3
III.7	Liens vers les rapports d'évaluation du Hcéres de ces unités de recherche	https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/institut-polytechnique-de-bordeaux-ipb

IV. DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION D'INGÉNIEUR [DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE], TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les « primo-entrants dans l'école » et sur les recrutements : rentrée de septembre de l'année universitaire 2020-2021

Observatoire des flux : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

Origines des apprenants (pour les écoles en 3 ans et les écoles en 5 ans)

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les apprenants étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement. Les intitulés bac à BTS identifient les apprenants qui étaient dans une structure de formation française (y compris les lycées français à l'étranger).

Les apprenants qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne adéquate. Ne comptabiliser que les apprenants qui ont été formellement sélectionnés par l'école pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.

Rubrique à compléter pour les écoles en 5 ans

Pour les écoles en 5 ans : nouveaux inscrits en **première année d'études supérieures uniquement**.

Ces apprenants n'étaient pas présents dans l'école¹ l'année précédente.

Il est normal que la grande majorité des apprenants renseignés ici se retrouvent dans la colonne bac.

IV.1.a	Origine des apprenants (pour les écoles en 3 ans et les écoles en 5 ans) Origine académique des apprenants primo-entrants en première année d'études supérieures dans l'école	Bac	CPGE (y compris ATS)	Autres classes DUT préparatoires	BTS	L1, L2, voire L3	Autre	Structure de formation étrangère			total
								niveau bac	Classe préparatoire (type CPGE)	Autre	
	Hommes										
	Femmes										
	Total										

On tient compte ici des nouveaux inscrits **en cycle ingénieur** (à partir de la troisième année d'études supérieures). Ces apprenants n'étaient pas présents dans **l'école** l'année précédente.

IV.1.b	Origine académique de tous les primo-entrants en cycle ingénieur dans l'école	CPGE (y compris ATS)	Classes ou cycles préparatoires (ex : FGL, INSA, Peip)	Autres classes préparatoires	DUT	BTS	L1, L2, voire L3	M1	M2	Autre	Structure de formation étrangère		total
			Classe préparatoire (type CPGE)	niveau bac+2	niveau bac+3 ou plus								
	Hommes	14	3	4	1								22
	Femmes	2		2			1						5
	Total	16	3	6	1		1						27

La nationalité identifie l'apprenant au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études. Les binationaux sont considérés comme français.

IV.2	Nationalité (pays délivrant le passeport)	France	Pays d'Europe (hors France)	Canada / États-Unis	Autres pays d'Amérique	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	total
		Hommes	21						1
Femmes	5								5
Total	26						1		27

Recrutement au niveau bac pour les écoles proposant un cursus en 5 ans uniquement

Mentions de baccalauréat		TB	B	AB	Passable ou sans mention
IV.3.a	Hommes				
	Femmes				
	Total				

Recrutement sur concours ou dispositif spécifique (structures de formation françaises et étrangères)
Indiquer ici les concours de niveau bac.

Nombre de places offertes

Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif

IV.3.b			

Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif

Rappel : on comptabilise ici les apprenants de l'année 2019-2020. On cherche ici à mesurer l'évolution des taux de réussite au fil du cursus.

	Taux de réussite	% de réussite	% de redoublants	% de démissions et d'exclusions
IV.6.a	Taux de réussite en fin de 1 ^{re} année (écoles en 5 ans uniquement)			
IV.6.b	Taux de réussite en fin de 2 ^e année (écoles en cinq ans uniquement)			
IV.6.c	Taux de réussite en fin de 3 ^e année (écoles en 3 ans et écoles en 5 ans)	100		
IV.6.d	Taux de réussite en fin de 4 ^e année (écoles en 3 ans et écoles en 5 ans)			
IV.6.e	Taux de réussite en fin de 5 ^e année (écoles en 3 ans et écoles en 5 ans) Se référer aux précisions ci-après.			
IV.6.f	Taux de réussite en fin de 6 ^e année (ingénieurs de spécialisation).			
IV.7	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les écoles qui recrutent au bac)			
IV.8	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2			
IV.9	Pourcentage d'apprenants ayant suivi l'intégralité du cycle ingénieur mais n'ayant pas validé l'ensemble des conditions d'obtention du diplôme 3 ans après leur sortie. On regarde parmi les diplômables de la promo N combien n'ont pas obtenu leur diplôme l'année N+3.			

Se référer aux précisions ci-après.

Précisions relatives aux questions IV.6.e et IV.7 à IV.9 :

En IV.6.e, ne tenir compte que de l'obtention des 60 crédits ECTS prévus, ne pas intégrer les ajournements pour motif d'exigence complémentaire (niveau certifié de langue, mobilité internationale,...) qui sont comptabilisés en IV.7 à IV.9.

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur les élèves de la dernière promotion diplômée ayant suivi l'intégralité du cursus (respectivement 5 ou 3 ans). Celui-ci comprend la réalisation de tous les stages, de la césure éventuelle, des mobilités et les allongements de scolarité, y compris pour l'obtention du niveau certifié en langue. Pour les écoles en 5 ans, lorsqu'il y a des réaffectations significatives à l'issue de la classe préparatoire intégrée (classes préparatoires en réseau), ne répondre que sur le cycle ingénieur.

Ex : si 80% des diplômés ont été recrutés au niveau bac il y a 5 ans, 15% il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (exemple : deux redoublements ou un redoublement et une année de césure, ou une année de césure et une année de prolongation de double diplôme à l'étranger), la durée moyenne des études est de $0,8*5+0,15*6+0,05*7$ soit 5,25 ans.

V. OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les boursiers et sur les apprenants en situation de handicap : rentrée de septembre de l'année universitaire 2020-2021

Mesures sur le soutien aux élèves ingénieurs et la place des valeurs sociales dans la formation: année civile 2020 ou année universitaire 2019-2020

Boursiers

V.1 Nombre d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française sur critères sociaux quel qu'en soit le taux **7**

V.2 Nombre total d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française sur critères sociaux)

V.3 Nombre total d'élèves officiers ou fonctionnaires

Handicap (pour les écoles en 5 ans, les données à renseigner ici doivent uniquement se porter sur les apprenants du cycle ingénieur)

	Hommes	Femmes	Total
V.4	Nombre total d'apprenants en situation de handicap en formation ingénieur dans l'école		

Soutien aux élèves

V.5	Existe-t-il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté ?	Soutien dans la formation Oui	Soutien psychologique Oui	Autres dispositifs d'accompagnement Non Si oui, précisez :
-----	--	---	-------------------------------------	---

Place des valeurs sociétales dans la formation

		Dans un module obligatoire Oui/Non			Dans un module optionnel Oui/Non		
		Si "Oui", cochez la case	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)	Si "Oui", cochez la case	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)
V.6	Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	Oui			Non		
V.7	Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	Oui			Non		
V.8	Enseignement ou projet encadré "développement durable"	Oui			Non		
V.9	Si l'école est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Label DD&RS, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :						
V.10	Nombre total de sportifs de haut niveau, d'artistes ou autre profil de mérite ayant un emploi du temps aménagé (le cas échéant)	1					

VI. INNOVATION - VALORISATION

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les données administratives : année civile 2020 ou année universitaire 2019-2020

N.B : Uniquement pour les apprenants ingénieurs.

VI.1.a	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation dans l'école	Oui
VI.1.b	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation en partenariat avec l'école	Oui
VI.2.a	Il existe un incubateur dans l'école	Oui
VI.2.b	Il existe un incubateur en partenariat avec l'école	Non
VI.3	Nombre d'ingénieurs diplômés au cours des 3 dernières années ayant créé une entreprise	
VI.4	L'école est en lien avec un PEPITE	Oui
VI.5	Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur	

VII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les données administratives : année civile 2020 ou année universitaire 2019-2020

VII.1	Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'école / nombre total de membres délibératifs au conseil	5 / 10
VII.2	Nombre d'heures payées par l'école (toutes spécialités confondues) sur l'année pour le cycle ingénieur, assurées par les professionnels de l'entreprise (hors recherche)	834
VII.3	Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets proposés par des entreprises	200
VII.4	Chiffre d'affaires de la formation continue intra et inter entreprises (euros)	

VIII. L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2020 ou année universitaire 2019-2020

VIII-D1 - Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure pour la performance industrielle et la maintenance aéronautique de l'Institut polytechnique de Bordeaux

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure pour la performance industrielle et la maintenance aéronautique de l'Institut polytechnique de Bordeaux : Formation initiale sous statut d'étudiant

MOBILITÉ SORTANTE

Nombre de diplômés de la dernière promotion ayant vécu une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académiques au cours de leur scolarité

VIII-D1-1.a	Durée cumulée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII-D1-1.b	Durée cumulée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion c'est-à-dire initialement recrutés par l'école et ayant également obtenu le diplôme d'une autre institution à l'étranger (les diplômés de l'école provenant d'une institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'école en section II).

Pays d'obtention de l'autre diplôme

Hommes

Femmes

Total

Europe (hors France)

Canada / États-Unis

VIII-D1-2.a Autres pays d'Amérique

Asie y compris
Moyen-Orient

Afrique

Océanie

Répartition des durées de mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII-D1-2.b Durée Moins de deux semestres Moins de quatre semestres Quatre semestres ou plus (en continu ou non)

Hommes

Femmes

Total

Synthèse de la mobilité sortante

VIII-D1-3.a Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation

VIII-D1-3.b Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.3.a

MOBILITÉ ENTRANTE

Elèves étrangers en échange académique en provenance de l'étranger 2019/2020

Durée Moins d'un semestre 1 semestre Plus d'un semestre (en continu ou non)

VIII-D1-4 Hommes

Femmes

Total

Doubles diplômés ingénieurs entrants de la dernière promotion 2019/2020

Pays d'obtention de l'autre diplôme

Hommes

Femmes

Total

Europe (hors France)

Canada / États-Unis

VIII-D1-5 Autres pays d'Amérique

Asie y compris
Moyen-Orient

Afrique

Océanie

ENSEIGNEMENT OU PROJET ENCADRÉ LIÉ AU CONTEXTE MULTICULTUREL DANS LA FORMATION

Dans un module obligatoire Oui/Non

Dans un module optionnel Oui/Non

VIII-D1-6 Si la réponse est OUI, merci de cocher la case Nombre d'heures dédiées Si la réponse est OUI, merci de cocher la case Nombre d'heures dédiées

Non

Non

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure pour la performance industrielle et la maintenance aéronautique de l'Institut polytechnique de Bordeaux : Formation continue

MOBILITÉ SORTANTE

Nombre de diplômés de la dernière promotion ayant vécu une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académiques au cours de leur scolarité

VIII-D1-7.a Durée cumulée Moins d'un semestre 1 semestre Plus d'un semestre (en continu ou non)

Hommes

Femmes

Total

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII-D1-7.b Durée cumulée < à 3 mois >= à 3 mois et < à 6 mois > à 6 mois

Hommes

Femmes

Total

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion c'est-à-dire initialement recrutés par l'école et ayant également obtenu le diplôme d'une autre institution à l'étranger (les diplômés de l'école provenant d'une institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'école en section II).

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
-------------------------------------	--------	--------	-------

Europe (hors France)			
----------------------	--	--	--

Canada / États-Unis			
---------------------	--	--	--

VIII-D1-8.a	Autres pays d'Amérique			
-------------	------------------------	--	--	--

Asie y compris Moyen-Orient			
--------------------------------	--	--	--

Afrique			
---------	--	--	--

Océanie			
---------	--	--	--

Répartition des durées de mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII-D1-8.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
-------------	-------	-------------------------	---------------------------	---

Hommes				
--------	--	--	--	--

Femmes				
--------	--	--	--	--

Total				
-------	--	--	--	--

Synthèse de la mobilité sortante

VIII-D1-9.a	Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation
-------------	---

VIII-D1-9.b	Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.3.a
-------------	--

MOBILITÉ ENTRANTE

Elèves étrangers en échange académique en provenance de l'étranger 2019/2020

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
-------	---------------------	------------	--

VIII-D1-10	Hommes			
------------	--------	--	--	--

Femmes				
--------	--	--	--	--

Total				
-------	--	--	--	--

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Europe (hors France)			
	Canada / États-Unis			
VIII-D1-11	Autres pays d'Amérique			
	Asie y compris Moyen-Orient			
	Afrique			
	Océanie			

ENSEIGNEMENT OU PROJET ENCADRÉ LIÉ AU CONTEXTE MULTICULTUREL DANS LA FORMATION

	Dans un module obligatoire Oui/Non	Dans un module optionnel Oui/Non
VIII-D1-12	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case Nombre d'heures dédiées	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case Nombre d'heures dédiées
	Non	Non

Les thèses sont des emplois en CDD : il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Il faut également comptabiliser les VIE.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en note de bas de page. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les diplômés de la dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les diplômés de l'avant dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2018-2019

IX-D1 - Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure pour la performance industrielle et la maintenance aéronautique de l'Institut polytechnique de Bordeaux

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure pour la performance industrielle et la maintenance aéronautique de l'Institut polytechnique de Bordeaux : Formation initiale sous statut d'étudiant

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête					
IX-D1-1	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)							
IX-D1-2	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois							
IX-D1-3	Nombre de diplômés en recherche d'emploi six mois après l'obtention du diplôme							
IX-D1-4	Nombre de diplômés embauchés avec un statut de cadre (en France ou sous contrat français, hors thèses)		H	F	Total		H	F
		Nombre				Nb. rep.		
IX-D1-5	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)		H	F	Total		H	F
		Nombre				Nb. rep.		
IX-D1-6	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)							

Salaire annuel brut **médian**¹ en France, sans compter les diplômés en thèse (euros). La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.

Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.

IX-D1-7

	H	F	Total		H	F
Avec prime				Nb. rep.		
Sans prime				Nb. rep.		

IX-D1-8

Nombre de diplômés qui font une thèse

IX-D1-9

Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)

IX-D1-10

Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX-D1-11	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	
IX-D1-12	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	
IX-D1-13	Nombre de diplômés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	
IX-D1-14	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	
IX-D1-15	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	
IX-D1-16	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses et VIE (euros)	
IX-D1-17	Nombre de diplômés qui font une thèse	
IX-D1-18	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)	
IX-D1-19	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête					
IX-D1-20	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)							
IX-D1-21	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois							
IX-D1-22	Nombre de diplômés en recherche d'emploi six mois après l'obtention du diplôme							
IX-D1-23	Nombre de diplômés embauchés avec un statut de cadre (en France ou sous contrat français, hors thèses)		H	F	Total		H	F
		Nombre				Nb. rep.		
IX-D1-24	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)		H	F	Total		H	F
		Nombre				Nb. rep.		
IX-D1-25	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)							
IX-D1-26	Salaire annuel brut médian ¹ en France, sans compter les diplômés en thèse (euros). La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page. Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.		H	F	Total		H	F
		Avec prime				Nb. rep.		
		Sans prime				Nb. rep.		
IX-D1-27	Nombre de diplômés qui font une thèse							
IX-D1-28	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)							
IX-D1-29	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)							

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX-D1-30	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	
IX-D1-31	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	
IX-D1-32	Nombre de diplômés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	
IX-D1-33	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	
IX-D1-34	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	
IX-D1-35	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses et VIE (euros)	
IX-D1-36	Nombre de diplômés qui font une thèse	
IX-D1-37	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)	
IX-D1-38	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	

X. VIE DE L'APPRENANT - NOTORIÉTÉ

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les diplômés de la dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les diplômés de l'avant dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2018-2019

X.1 Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'école

X.2 Accès à un restaurant universitaire sur tous les campus de l'école (ou à proximité immédiate) **Non**

X.3 Desserte de tous les campus de l'école par transport en commun **Oui**

X.4 Nombre d'apprenants inscrits aux associations et clubs des élèves **45**

X.5 Champ d'expression libre sur la valorisation de l'engagement des apprenants du cycle ingénieur **Supplément au diplôme.**

X.6 Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les apprenants du cycle ingénieur et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)

X.7 Nombre d'élus apprenants du cycle ingénieur en conseil avec voix délibérative **2**

X.8 Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Etudiant **Oui**

X.9 Nombre de sièges de titulaires attribués à des apprenants ingénieurs présents dans le conseil de l'école **1**

XI. SYSTÈME DE PILOTAGE QUALITÉ [DÉMARCHES QSE ET D'AMÉLIORATION CONTINUE]

XI.1	Champ d'expression libre sur le système qualité interne de l'école et les bonnes pratiques qu'elle souhaite relayer (10 lignes max.)	Les écoles s'inscrivent dans une démarche qualité certifiée qui est déployée sur l'ensemble des écoles de Bordeaux INP. Les écoles décrivent leurs processus, réalisent des revues et audits. Elles appliquent les exigences du référentiel ISO 21001, référentiel spécifique pour les établissements de formation.
XI.2	Des labels et/ou certifications ont-ils été obtenus au niveau de l'école / établissement ?	Certifié ISO 9001 (2015) l'établissement change de référentiel pour viser une certification ISO 21001 dès cette année

Particularités

École créée il y a 2 ans et donc pas encore de diplômés, semestre obligatoire chez un partenaire étranger lors du semestre 7.

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI.

Je soussigné, **Lavigne Loic**, directeur / directrice de l'école **ENSPIMA**, certifie que les données ci-dessus sont sincères.

Fait à **Mérignac**.